

Stage CGT Transformation du système productif : intégration des contraintes environnementales

Du 9 au 13 février 2026

Co-animation : **Arnaud Casado** et **Guillaume Mercoeur** (ISST- Université Paris 1) et **Clotilde Mathieu** (CGT)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h	<p>Présentation de l'ISST et du stage Tour de table</p> <p>Les fondements juridiques théoriques mobilisables pour une transformation environnementale du système productif.</p> <p>Arnaud Casado (ISST - Université Paris 1)</p>	<p>Les attributions environnementales du CSE : Intérêts et limites</p> <p>Arnaud Casado (ISST - Université Paris 1)</p>	<p>Intégration des enjeux environnementaux par les acteurs syndicaux de la CGT : un œil sur le passé, un œil sur l'avenir</p> <p>Guillaume Mercoeur (ISST)</p>	<p>Serious game Transformation d'une chaîne de production</p> <p>Basma ZARROUK (Anact Ile de France)</p>	<p>Qu'est- ce que nous avons appris cette semaine ? Quels axes de l'action syndicale ? Débat avec Fabienne Rouchy (Membre du bureau confédéral - CGT)</p>
12h30 _ Pause déjeuner					
14h	<p>Le plan de transformation de l'économie française : quelles conséquences des contraintes physiques</p> <p>Zeynep Kahraman (Shift projet)</p>	<p>Les risques pour les salariés résultant d'une instrumentalisation de la transformation des systèmes productifs.</p> <p>Arnaud Casado (ISST - Université Paris 1)</p>	<p>Mine de lithium d'Échassières : démarche syndicale de la CGT et analyse des enjeux socio-économiques et environnementaux.</p> <p>Laurent Indrusiak, (secrétaire de l'UD CGT de l'Allier CGT)</p>	<p>Emploi, travail et compétences à l'épreuve de la transition écologique et énergétique</p> <p>Frédéric Séchaud (CEREQ)</p>	<p>Bilan de la session Fin de la formation 15h00</p>
17h-17h30	Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux responsables d'organisations CGT (UD, comités régionaux, union locale, confédéraux), ainsi qu'aux élus et mandatés qui sont intéressées par les questions environnementales.

OBJECTIFS

Cette formation vise cinq objectifs

- 1) Comprendre et s'approprier les termes du débat scientifique sur la gestion des ressources (énergie, eau, mines) et comprendre l'incidence de ces dernières dans la crise environnementale, ses causes humaines, et les conséquences que les conflits entre les utilisateurs de ressources pourront engendrer quant à la transformation du tissu productif national.
- 2) Expliquer la législation existante en matière sociale et environnementale, notamment quant aux attributions des représentants du personnel.
- 3) Comprendre comment le syndicat peut intégrer les questions environnementales à son action revendicative.
- 4) Comprendre les risques et les opportunités pour l'emploi, mais aussi les possibilités d'« écologisation du travail » et de la recherche de la vocation environnementale des normes travaillistes.
- 5) Comprendre les enjeux pour le syndicalisme : comment et où pouvoir agir ? Par quels moyens ?

Finalement la formation proposée vise à faire progresser la réflexion sur le rôle que les organisations syndicales peuvent jouer pour une « transition juste ».

THEMATIQUES/ SEANCES

Lundi matin : Après l'accueil, la présentation de l'ISST et du programme de la session de formation syndicale et des participants, une première intervention portée par Arnaud Casado présentera les divers fondements juridiques théoriques mobilisables pour une transformation environnementale du système productif. L'intervention montrera les forces et faiblesses théoriques de chaque théorie.

→ **Lundi après-midi** : Zeynep Kahraman, membre du Shift projet, présentera le « plan de transformation de l'économie française » en apportant une attention particulière aux conséquences des contraintes physiques sur le marché de l'emploi.

→ **Mardi matin** : Arnaud Casado traitera des nouvelles attributions environnementales des CSE telles qu'issues de la loi Climat et résilience. Après avoir posé le cadre juridique et mis en évidence comment le CSE est un lieu privilégié pour l'action des représentants élus du personnel quant à la question environnementale, il traitera aussi des limites à cette action. Des exemples de négociation collective afin d'améliorer les droits des représentants des travailleurs au CSE seront présentés. À la marge, l'intervention portera également sur les prérogatives environnementales des CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés ; CSE dont les attributions n'ont pas été modifiées par la loi Climat et résilience. Cette matinée s'appuiera notamment sur son ouvrage, « le droit social à vocation environnementale : vecteur de durabilité de l'entreprise » (lexisnexis 2024).

→ **Mardi après-midi** : Arnaud Casado, juriste en poste à l'ISST, explorera la question « des risques pour les salariés résultant d'une instrumentalisation de la transformation des systèmes productifs ». Au niveau « macro », la transformation des systèmes productifs pourra être porteuse de risques en termes d'emploi. Sous couvert de transition, il conviendra d'être vigilant sur la constitution de société de défaisance ou sur la mise en place de licenciement pour motif écologique. Au niveau « micro », la transformation des systèmes productifs peut conduire à faire peser sur le salarié les conséquences de la transition.

→ **Mercredi Matin** : Guillaume Mercoeur, ATER en sociologie en poste à l'ISST, explorera la question de l'intégration des enjeux environnementaux dans les luttes syndicales de la CGT. À partir des actions passées, il tentera d'explorer les actions futures. Ces travaux fond actuellement l'objet d'un travail de thèse.

→ **Mercredi après-midi** La séance du mercredi après-midi verra l'intervention de Laurent Indrusiak, secrétaire général de l'Union départementale CGT de l'Allier, sur le projet de mine de lithium d'Échassières et la démarche syndicale de la CGT. Il reviendra sur la manière dont la CGT a construit une analyse collective du projet (diagnostic des besoins des salarié·es et des populations,

participation aux concertations, examen des études d'impact) pour confronter les promesses d'emplois et de développement territorial aux risques identifiés (eau, forêt des Colettes, énergie, conditions de travail). L'enjeu sera de montrer comment cette démarche permet de formuler des exigences en matière d'emplois, de statuts, de formation, de santé au travail et de garanties environnementales, et de porter la revendication d'un contrôle démocratique du projet par les travailleurs et les habitant·es.

- ➔ **Jeudi matin** Basma Zarrouk, membre de l'Anact Ile de France, organisera un Serious game pour illustrer les difficultés de la transformation écologique des chaînes de production.
- ➔ **Jeudi après-midi** Frédéric Séchaud, sociologue, chargé d'études au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq, Marseille) interviendra sur les questions de l'emploi et du travail. Dans une première partie, la question du volume des emplois concernés par les différentes approches de la "transition" ou de la "bifurcation" écologique sera abordée sous un angle critique en préalable à un panorama des travaux en sociologie qui se sont intéressés à la question des transformations du travail. Dans une seconde partie, seront présentés les travaux menés au Céreq depuis 10 ans sur la question, et, pour l'essentiel, les résultats issus de la recherche "C-Terre" (Compétences et Transition Ecologique, Représentations et Réalités dans le BTP, le commerce alimentaire et l'ESS menée pour la Dares dans le cadre du PIC). Une attention particulière sera accordée à la notion d'« écologisation du travail ».
- ➔ **Vendredi matin** La séance du vendredi matin s'articule en deux parties. Lors de la première, les participants seront invités à présenter les acquis de la formation selon les modalités indiquées dans les méthodes pédagogiques. L'objectif est double : il s'agit d'une part de co-écrire un document de synthèse qui puisse être exploité par la suite et partagé avec les autres membres de la CGT. D'autre part, cette présentation des acquis est aussi l'occasion de formaliser les questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse au comment de l'action syndicale dans la double perspective environnementale et du travail/emploi. Lors de la seconde, ces questions seront débattues avec Fabienne Rouchy, membre du bureau confédéral de la CGT.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Les méthodes pédagogiques répondent aux missions de l'ISST : offrir un service de formation de niveau universitaire aux membres des organisations syndicales.
- La formation mobilise différents savoirs académiques (sociologie, droit, économie...) et syndicaux avec l'objectif de favoriser une coproduction de connaissances pertinentes pour les membres des organisations syndicales.
- Des interventions d'enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l'interaction avec les stagiaires.
- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent :
 - 1) l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre stagiaires ;
 - 2) l'appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.
- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu'ai-je appris aujourd'hui ? Quelle pertinence pour l'action syndicale ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une petite note de synthèse des acquis et de leur pertinence pour l'action syndicale. Les restitutions des notes de synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support du type « Powerpoint » en deux diapositives ou bien avec un autre support. Première diapositive : les stagiaires doivent lister les nouvelles connaissances acquises (trois maximums, celles retenues comme les plus importantes). Deuxième diapositive : le groupe doit indiquer en quoi ces nouvelles connaissances sont intéressantes du point de vue de l'action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action. Le moment de la restitution des synthèses est un moment d'échange et de débat. L'objectif est aussi de parvenir à la rédaction d'un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires. Pour ce faire, les travaux des stagiaires devront être remis le jeudi soir aux enseignants-chercheurs afin d'en effectuer la compilation en vue de leur restitution. La restitution a lieu le vendredi en fin de stage. Chaque groupe dispose de 5 minutes maximum pour l'exposé.